

Particuliers



Convention Clarté

Recueil des prix des principaux produits et services applicables au 1^{er} janvier 2022.

Crédit  Mutuel

Une relation fondée sur la **clarté** est le gage de votre confiance et de votre fidélité.

Pour vous aider à gérer au mieux votre compte, votre banque se doit de vous informer avec précision des coûts des produits et services qui vous sont proposés.

Le Crédit Mutuel s'est engagé à vous apporter cette transparence dans le cadre de la Convention Clarté.

Ce document reprend les conditions "standard" applicables, à partir du 1^{er} janvier 2022, aux produits et services souscrits ou en gestion "à la carte", hors conditions préférentielles liées à votre abonnement Eurocompte.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos Caisses de Crédit Mutuel, sur simple demande ou via www.creditmutuel.fr. Si vous n'avez pas encore signé votre convention de compte, qui régit nos relations réciproques, nous vous invitons à vous la procurer auprès de votre conseiller.

Dates de valeur

Les dates de valeurs appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos Caisses de Crédit Mutuel et sous www.creditmutuel.fr

Les prix affichés incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

En cas de demande concernant des opérations complexes, n'hésitez pas à demander l'établissement d'un devis à votre conseiller Crédit Mutuel.

Sommaire

Extrait standard des tarifs	4
Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	5
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en agence	5
Banque à distance	5
Abonnement à des services de banque à distance	5
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	5
Frais d'utilisation des services de banque à distance	6
Vos moyens et opérations de paiement	6
Cartes	6
Virements	7
Prélèvements / TIP SEPA	8
Chèques	8
Frais complémentaires liés à l'international	9
Offres groupées de services	9
Eurocompte	9
Services Bancaires de Base (SBB)	10
Facil'Accès (Offre aux personnes en situation de fragilité)	10
Prestations de Base	10
Irrégularités et incidents	11
Commission d'intervention	11
Opérations particulières	11
Incidents de paiement	11
Spécial jeunes	12
Offres groupées de services	12
Tenue de compte	12
Moyens de paiement	12
Abonnement à des services de banque à distance	12
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	12
Découverts et crédits	13
Découverts en compte	13
Crédits à la consommation	13
Crédits immobiliers	13
Autres prestations	13
Garanties données sur la France	13
Épargne et placements financiers	14
Épargne bancaire	14
Placements financiers	14
Conservation	15
Gestion de Patrimoine	15
Assurances et Prévoyance	15
Succession	15
Résoudre un litige	16

Extrait standard des tarifs ⁽¹⁾

(Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement).

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) (CMUT Direct)	GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Top Infos) ⁽²⁾	1,50 € par mois Permettant de recevoir un nombre illimité d'alertes par mois. Soit pour information 18,00 € par an
Tenue de compte	1,75 € par mois Soit pour information 21,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	44,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	44,50 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	32,00 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait à partir du 3 ^e retrait par mois ⁽³⁾
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assur-Carte Crédit Mutuel)	28,56 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	En agence : 3,75 € par virement
	Par l'Internet : GRATUIT Hors coût du fournisseur d'accès Internet
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention	8,00 € par opération. Avec un plafond de 80,00 € par mois

(1) Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs.

(2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

(3) À partir du 1^{er} retrait pour les cartes de retrait ou à autorisation systématique, à partir du 6^e retrait dans un Eurocompte (voir détail en page 9). Exonération pour les cartes CB Visa Premier, CB Mastercard Gold, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite et les cartes dans les offres groupées de services spéciales Jeunes et Eurocompte Sérénité.

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1^{er}, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D.312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation sous réserve que l'établissement propose des offres groupées de services liées à un compte de paiement.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE	
Ouverture d'un compte avec signature de la convention de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT⁽¹⁾
Frais de clôture de compte	GRATUIT⁽¹⁾
Transfert Facile (Service d'aide à la mobilité bancaire)	GRATUIT⁽¹⁾
RELEVÉS DE COMPTE	
Relevés de compte – envoi postal	
▶ mensuel	GRATUIT⁽¹⁾
▶ autre périodicité ou relevé supplémentaire	1,50 €/relevé
Relevé annuel de frais ⁽²⁾	GRATUIT⁽¹⁾
TENUE DE COMPTE	
Tenue de compte	1,75 €/mois
▶ dans une offre groupée de services	Exonéré
Tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ⁽³⁾	30,00 €/an
Frais de désolidarisation de compte joint	33,65 €
SERVICES EN AGENCE	
Délivrance d'une attestation	9,60 €
Réédition de mouvements, par demande	8,00 €
Frais de recherche de documents	
▶ ≤ à 12 mois ou simple	13,75 €
▶ > à 12 mois ou complexe	Devis préalable
Frais de photocopie	0,58 € par page
Service de mensualisation de frais bancaires ⁽⁴⁾	6,00 €/an
Change manuel	
Achat et vente de devises	4,00 €
Dépannage	
Service Bienvenue	GRATUIT

(1) Conformément à la réglementation.

(2) Relevé des frais prélevés sur votre compte durant l'année civile au titre des produits et services dont vous bénéficiez, conformément à la Directive Européenne sur la comparabilité des frais liés aux comptes de paiement (2014/92/UE).

(3) Dans la limite du solde créditeur du compte. Gratuit pour les moins de 18 ans.

(4) Liste des produits éligibles disponible sur demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

Banque à distance⁽¹⁾

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)	
CMUT Direct	
▶ toutes opérations sauf bourse	GRATUIT
▶ opérations de bourse	1,00 €/mois
Bours'Actif (donne droit à des tarifs préférentiels sur les frais de courtages)	4,50 €/mois
ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS ⁽²⁾	
TOP Infos	
▶ forfait illimité	1,50 €/mois

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur.

(2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE(internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽¹⁾

Payweb Card (numéro(s) virtuel(s) de carte de paiement) ⁽²⁾	GRATUIT
E-Retrait (dépannage cash sur GAB Crédit Mutuel Alliance Fédérale) ⁽²⁾	GRATUIT
Téléchargement de mouvements archivés supérieurs à 2 mois	7,00 €
Licence DIGIPASS (Authentification forte), par licence	29,00 €

(1) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

(2) Nécessite la détention d'une carte éligible au service.

Vos moyens et opérations de paiement**CARTES****COTISATION CARTE, PAR AN****Fourniture d'une carte de débit****(Carte de paiement internationale à débit immédiat)**

CB Mastercard, CB Visa ou CB Mastercard pour les Autres	44,50 €
CB Mastercard en devise ou CB Visa en CHF	51,00 €
CB Mastercard @ccess ou CB Mastercard aKP LA	51,00 €
CB Mastercard Gold ⁽¹⁾ ou CB Mastercard Gold pour les Autres	120,50 €
CB Visa Premier ⁽¹⁾	128,90 €
CB Mastercard World Elite	290,00 €
CB Visa Infinite	330,00 €

Fourniture d'une carte de débit**(Carte de paiement internationale à débit différé)**

CB Mastercard, CB Visa ou CB Mastercard pour les Autres	44,50 €
CB Mastercard en devise ou CB Visa en CHF	51,00 €
CB Mastercard @ccess ou CB Mastercard aKP LA	51,00 €
CB Mastercard Gold ⁽¹⁾ ou CB Mastercard Gold pour les Autres	125,25 €
CB Visa Premier ⁽¹⁾	133,25 €
CB Mastercard World Elite	290,00 €
CB Visa Infinite	330,00 €

Fourniture d'une carte de débit**(Carte de paiement à autorisation systématique)**

CB Maestro ⁽²⁾ , CB Mastercard Online, CB Visa Online	32,00 €
CB Maestro Basis	20,90 €
CB Maestro Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	20,90 €

Autres cartes et services

CB Cirrus	22,50 €
Carte Vie Quotidienne (destinée aux majeurs protégés)	7,00 €
Carte Plan 4	
▶ avec une autre carte de paiement détenue	17,75 €
▶ sans autre carte de paiement détenue	37,00 €
Carte de dépôt	9,00 €
Choix du visuel de la carte, à partir de	4,00 €
Supplément pour cartes CERTIZEN ⁽³⁾	12,00 €

(1) Tarifs des cartes en devise : informations disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel et sur le site www.creditmutuel.fr

(2) Ce produit n'est plus commercialisé.

(3) Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte).

CARTES (suite)

PAIEMENTS ET RETRAITS

Opérations libellées en euro dans l'Espace Economique Européen, réalisées avec une carte en euro

Paiement par carte (la carte est émise par la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque) du Crédit Mutuel et du CIC	GRATUIT
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique de billets d'un autre établissement avec une carte de paiement ou une carte de retrait internationale, y compris dans l'Espace Économique Européen), appelé aussi "Retrait déplacé", à partir du 3 ^e retrait par mois, par retrait ⁽¹⁾	1,00 €
Frais par retrait d'espèces au guichet d'un autre établissement, avec carte	5,45 €

Autres opérations réalisées avec une carte en euro⁽²⁾

Commission fixe	
▶ par paiement	0,35 €
▶ par retrait GAB	3,10 €
Commission sur montant, par opération	
▶ paiement	2,40 %
▶ retrait	2,50 %
Frais par retrait d'espèces au guichet d'un autre établissement, avec carte	2,40 % + 5,50 €

GESTION DES CARTES

Opposition de la carte par le titulaire	GRATUIT⁽³⁾
Refabrication d'une carte ⁽⁴⁾	12,00 €
Refabrication d'une carte en urgence	49,00 €
Réédition d'un code confidentiel	8,00 €
Réédition d'un code confidentiel en urgence	49,00 €
Changement de code confidentiel sur un GAB du Crédit Mutuel	GRATUIT
Envoi d'une carte en recommandé avec AR	8,50 €
Modification ponctuelle de plafond d'autorisation	GRATUIT
Frais de recherche d'opérations carte	29,50 €

(1) À partir du 1^{er} retrait pour les cartes de retrait ou à autorisation systématique, à partir du 6^e retrait dans un Eurocompte (voir détail en page 9). Exonération pour les cartes CB Visa Premier, CB Mastercard Gold, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite et les cartes dans les offres groupées de services spéciales Jeunes et Eurocompte Sérénité.

(2) Commissions sur opérations hors Espace Economique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.creditmutuel.fr).

(3) Conformément à la réglementation.

(4) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le titulaire.

VIREMENTS

INFORMATION PRATIQUE

Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euro, être réalisé au sein de la zone SEPA Single Euro Payment Area (27 pays de l'Espace Economique Européen + Norvège, Islande, Liechtenstein, Royaume-Uni, Gibraltar, Suisse, Monaco, Jersey, Guernesey, Ile de Man, Saint-Marin, la Cité du Vatican et la Principauté d'Andorre), être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE : les frais sont partagés entre l'émetteur et le bénéficiaire), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international d'un compte bancaire) du bénéficiaire.

Imputation des frais : pour les virements au sein de l'Espace Economique Européen (EEE), libellés dans une devise de l'EEE, la 2^e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2), n'autorisant que l'option «SHARE» (frais partagés), les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option SHARE.

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière. Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance (CMUT Direct) éventuellement nécessaires pour les exécuter.

VIREMENTS (suite)

Virements entre vos comptes	Guichet	Banque à distance ⁽¹⁾
Émission d'un virement (cas d'un virement interne occasionnel)	GRATUIT	
En cas de change	9,00 €	3,00 €
Emission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)		
► frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	
► par échéance :		
– entre vos comptes	GRATUIT	
• en cas de change	9,00 €	3,00 €
– en euro dans la zone SEPA	1,25 €	GRATUIT
Emission d'un virement permanent en euro hors zone SEPA ou en devise		
• commission forfaitaire de transfert	25,75 €	20,40 €
• supplément en cas de change	9,00 €	

Virements SEPA		
Réception d'un virement	GRATUIT	
Réception d'un virement instantané	GRATUIT	
Emission d'un virement (cas d'un virement SEPA occasionnel)	3,75 €	GRATUIT
Emission d'un virement instantané	Non disponible	1,00 €

Virements non SEPA		
Réception d'un virement	9,00 €	
Emission d'un virement NON SEPA (cas d'un virement non SEPA occasionnel, en euro hors zone SEPA, ou en devise autre que l'euro)		
► commission forfaitaire de transfert	25,75 €	20,40 €
Commission de change	9,00 €	

Prestations annexes (frais supplémentaires)		
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit pour un virement en zone SEPA	1,50 €	
Délivrance d'un avis de débit ou de crédit pour un virement à l'international	5,55 €	
Frais de correction de coordonnées inexactes à l'international	6,00 €	
Commission Express sur virement en euro en zone SEPA	1,00 €	
Commission Express sur autre type de virement	7,00 €	
Demande d'édition de justificatif de paiement	20,45 €	
Virement SEPA émis et retourné par la banque du bénéficiaire	6,00 €	

PRÉLÈVEMENTS / TIP SEPA		
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT	
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT	
Titre Interbancaire de Paiement (frais par paiement d'un TIP SEPA)	GRATUIT	
Opposition / Révocation du mandat de prélèvement	GRATUIT ⁽²⁾	
Gestion des créanciers autorisés ou interdits	GRATUIT ⁽²⁾	
Emission d'un prélèvement SEPA (nécessite la détention d'un numéro ICS)	0,32 €/ligne	
Création d'un Identifiant Créancier SEPA (ICS)	25,00 €	

CHÈQUES		
Remise de chèque(s) ⁽³⁾	GRATUIT	
Frais d'envoi de chéquier		
► envoi simple, par envoi	Frais postaux	
► envoi en recommandé avec AR, par envoi	8,50 €	
Frais de destruction de chéquier, par chéquier	5,40 €	
Frais d'émission d'un chèque de banque		
► en France en euro	14,40 €	
► autres cas		
– commission d'émission de chèque	41,80 €	
– commission de transfert	25,75 €	
Photocopie de chèque	7,00 €	

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur. (2) Conformément à la réglementation. (3) Chèque(s) en euro payable(s) en France. Date de valeur J + 1 ouvré.

CHÈQUES (suite)

Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chèque	16,10 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	
▶ avec Assur-Carte	GRATUIT
▶ sans Assur-Carte, par chéquier	37,10 €
Remise de chèque(s) payable(s) à l'étranger en euro ou en devise ⁽¹⁾ Sauf Bonne Fin (SBF)	
▶ commission d'encaissement	0,10 %
– minimum	35,95 €
Crédit Après Encaissement (CAE)	
▶ forfait à rajouter aux tarifs SBF	7,40 €
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé (CAE/SBF)	49,50 €
Paiement d'un chèque à l'étranger en euro ou en devise ⁽¹⁾	0,10 % avec un min. de 40,80 €
Frais de prorogation, frais d'avis de sort	49,50 €

(1) Dates de valeurs : informations disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

FRAIS COMPLÉMENTAIRES LIÉS À L'INTERNATIONAL

Commission de change éventuelle sur opérations en devise	9,00 €
Port sécurisé	36,50 €
Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des frais facturés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière	Frais réels

Offres groupées de services

Les services utiles pour bien gérer votre argent au quotidien sont compris dans une cotisation mensuelle unique (offre standard hors option).

EUROCOMPTE

Formules proposées (produits et services compris), à partir de :

	Tranquillité	Confort*	Essentiel	Sérénité
	6,40 €	12,00 €	10,20 €	20,50 €
Formules Duo's	4,05 €	6,80 €		13,40 €
CMUT Direct (toutes opérations sauf bourse)	•			
CMUT Direct (toutes opérations + bourse)		•	•	•
Tenue de compte	Exonéré			
Protection juridique				•
Budget +	•	•	•	•
Plan 4 taux standard – 2 %		•		•
Assur-Carte**	E **	E **	E **	F **
CB Cirrus	•		•	
CB Mastercard ou CB Visa		•		
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier				•
Découvert Souplesse	•	•	•	•
Franchise d'agios /7 jours	160 €	160 €	160 €	460 €
Top Infos (Forfait mensuel illimité)	•	•	•	•

Retraits déplacés offerts

▶ avec carte CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite	Tous	Tous	Tous	Tous
▶ avec les autres cartes	5/mois	5/mois	5/mois	Tous

* Existe en Formule Light : détails disponibles auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

** Assur-Carte E couvre les cartes du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Assur-Carte F couvre toutes les cartes françaises.

EUROCOMPTE (SUITE)

Autres formules, à partir de

CAP TRANSAT (avec CB Mastercard ou CB Visa)	23,50 €
CAP TRANSAT (sans carte)	19,50 €
Ancienne formule avec carte, non commercialisée en 2022	3,90 €

Services Bancaires de Base (SBB)

Services Bancaires de Base (SBB) imposés par la Banque de France (Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre du droit au compte prévu aux articles L.312-1 III et D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements SEPA (au guichet ou à distance), l'envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, remise de chèques à l'encaissement, les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets de la banque, les paiements par prélèvement SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE et deux formules de chèques de banque par mois. Plafonnement des frais liés aux incidents de paiements et irrégularités de fonctionnement du compte à 20,00 € par mois et 200,00 € par an.

GRATUIT⁽¹⁾

FACIL'ACCÈS

Facil' Accès – Offre aux personnes en situation de fragilité (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du Code Monétaire et Financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique), le dépôt et le retrait d'espèces aux guichets de la banque, 4 virements mensuels SEPA, dont au moins un virement permanent, ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité, 2 chèques de banque par mois, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), un abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention⁽²⁾ et un changement d'adresse par an.

Les frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre Facil'Accès. Voir détail des frais concernés comportant la mention (ET) en page 11 du présent Recueil des prix des principaux produits et services.

3,00 €

PRESTATIONS DE BASE

Prestations de Base (Ensemble de services bancaires prévus aux articles L.312-1 II et D.312-5 du Code Monétaire et Financier).

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire (à la demande), virements bancaires (aux guichets ou à distance), envoi mensuel d'un extrait de compte, remise de chèques à l'encaissement, prélèvements SEPA, TIP SEPA, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), les dépôts et les retraits d'espèces au guichet et aux GAB et la fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique avec en inclusion : paiement d'opérations sur internet et retrait d'espèces dans l'UE).

3,50 €

(1) Conformément à la réglementation.

(2) Exonération totale des frais d'incidents bancaires, y compris les frais sur SATD et frais sur saisie-attribution.

Irrégularités et incidents

COMMISSION D'INTERVENTION

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier^(PG) (ET).

▶ par opération	8,00 €
▶ plafond mensuel	80,00 €
Commission d'intervention – Pour les titulaires de l'offre Services Bancaires de Base	
▶ par opération	4,00 €
▶ plafond mensuel	20,00 €
Commission d'intervention – Pour les titulaires de l'offre Facil'Accès	GRATUIT

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de recherche d'adresse erronée (NPAI/PND)	9,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ^(PG) (ET)	13,50 € ⁽¹⁾
Frais par saisie administrative à tiers détenteur (SATD) ^(ET)	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
▶ maximum	100,00 €
Frais par saisie-attribution ^(ET)	100,00 €

INCIDENTS DE PAIEMENT

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques (mise en place ou suppression) ^(PG) (ET)	19,10 €
Paiement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire ^{(PG)(ET)}	19,25 €
Frais de lettre d'information préalable pour émission d'un chèque sans provision ^(PG) (ET)	13,75 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ^{(PG)(ET)}	
▶ chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ^{(PG)(ET)}	
▶ prélèvement ≤ à 20,00 €	Montant du prélèvement
▶ au-delà	20,00 €
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ^{(PG)(ET)}	20,30 €
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque ^{(PG)(ET)}	GRATUIT
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ^{(PG)(ET)}	GRATUIT

(PG) Plafonnement Global : ces frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte sont plafonnés globalement à hauteur de 25,00 €/mois pour les clients éligibles à l'offre "Facil'Accès" et de 20,00 €/mois et 200,00 €/an pour les clients titulaires de l'offre "Services Bancaires de Base". (ET) Exonération Totale : ces frais liés aux incidents bancaires sont totalement exonérés (à zéro) pour les clients titulaires de l'offre "Facil'Accès".

(1) Tarif pour chaque lettre.



Spécial Jeunes

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Cotisations mensuelles à partir de :

▶ Connect Origine 10-17 ans ⁽¹⁾	2,00 €
▶ Eurocompte Jeunes 18-25 ans	3,35 €
▶ Eurocompte Jeunes actifs 18-28 ans	6,60 €

Le détail des offres groupées de service est disponible sur simple demande auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel, ainsi que sur www.creditmutuel.fr

Anciennes formules non commercialisées en 2022, à partir de

▶ ancienne formule avec carte	1,85 €
▶ ancienne formule avec carte CB Mastercard Gold, CB Visa Premier et CB Mastercard World Elite, réduction sur la formule des plus de 25 ans	- 50 %
▶ Eurocompte VIP 11-15 ans	1,00 €
▶ Eurocompte Jeunes 15-17 ans	2,00 €

Tarifs réduits ou gratuité totale : le Crédit Mutuel offre aux moins de 26 ans des conditions particulièrement avantageuses, décrites ci-dessous :

TENUE DE COMPTE

Tenue de compte	- 50 %
-----------------	--------

MOYENS DE PAIEMENT

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit immédiat)

CB Mastercard Jeune (offerte la 1 ^{re} année)	22,25 €
--	---------

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement internationale à débit différé)

CB Mastercard Jeune (offerte la 1 ^{re} année)	22,25 €
--	---------

Fourniture d'une carte de débit

(Carte de paiement à autorisation systématique)

CB Mastercard Online Origine (de 10 à 17 ans)	25,00 €
---	---------

Autres cartes et services

Pop Corn, VIP	GRATUIT
Carte Argent de poche (offerte la 1 ^{re} année)	18,45 €
CB Cirrus pour les 12-17 ans (offerte la 1 ^{re} année)	11,25 €
Refabrication de carte ⁽²⁾	- 50 % ⁽³⁾
Retraits déplacés dans les offres groupées de services spéciales Jeunes	GRATUIT

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE⁽⁴⁾ (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

CMUT Direct (y compris accès bourse)	GRATUIT
--------------------------------------	---------

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS⁽⁴⁾⁽⁵⁾

TOP Infos ▶ forfait illimité	0,75 €/mois
---------------------------------	-------------

Avantage Musique : Détenir une carte de paiement au Crédit Mutuel, c'est bénéficier des avantages exclusifs de la billetterie RIFFX by Crédit Mutuel (www.riffx.fr).

(1) Contrat commercialisé à partir du 1^{er} trimestre 2022.

(2) Gratuit en cas de refabrication suite à mise en opposition par le titulaire.

(3) Sur le tarif standard.

(4) Hors coût du fournisseur d'accès Internet et hors coût opérateur.

(5) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

Découverts et crédits

DÉCOUVERTS EN COMPTE

Découvert autorisé	
▶ Intérêts débiteurs	Nous consulter 8,00 €
▶ Frais de dossier ⁽¹⁾	
Découvert non autorisé	Plafond(*) du taux réglementaire - 0,05 %
(*) Sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au JO, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.	
Assurance	
▶ selon contrats et options choisies	Nous consulter

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Frais de dossier / avenant	1,00 %
▶ minimum	64,00 €
▶ maximum	Selon objet ⁽²⁾
Passeport Crédit	
▶ mise en place	GRATUIT
▶ frais à l'utilisation	GRATUIT

CRÉDITS IMMOBILIERS

Frais de dossier / avenant	1,00 %
▶ minimum	400,00 €
Frais de modularité de prêt	50,00 €
Attestation de mainlevée d'hypothèque ou renouvellement d'hypothèque	9,00 €
Frais de traitement de mainlevée	
▶ hypothèque	300,00 €
▶ autres garanties selon la nature	50,00 € à 400,00 €
Frais de nantissement	Selon objet ⁽²⁾

AUTRES PRESTATIONS

Duplicata attestation d'intérêts ou de prêts	17,70 €
Délivrance d'un décompte ⁽³⁾	35,00 €
Mise en place d'un plan d'apurement	31,00 €
Réédition d'un tableau d'amortissement	17,70 €
Modification sur prêt sans avenant	7,30 €
Désengagement d'un co-emprunteur (sauf en cas de décès)	112,00 €
Modification de la date d'échéance	16,75 €

GARANTIES DONNÉES SUR LA FRANCE

Frais d'établissement d'acte, par acte	
▶ caution simple	50,00 €
▶ caution complexe	150,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel	1,90 % ⁽⁴⁾
▶ minimum par acte et par trimestre	12,00 €

(1) Cette tarification ne concerne que les nouvelles souscriptions.

(2) Grille tarifaire disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

(3) Gratuite pour les crédits immobiliers et les crédits à la consommation garantis par une hypothèque consentis à compter du 1^{er} juillet 2016.

(4) Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

Épargne et placements financiers

ÉPARGNE BANCAIRE

Budget + (alimentation automatique du compte épargne), par an	12,00 €
Tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans*	30,00 €/an
Transfert de PEL ou CEL hors Crédit Mutuel ou CIC	97,00 €
Transfert de PEP**	
▶ pourcentage des sommes gérées	2,00 %
▶ minimum	45,00 €

* Dans la limite du solde créditeur. Gratuit pour les moins de 18 ans et pour les livrets réglementés.

** Sauf conditions contractuelles spécifiques.

PLACEMENTS FINANCIERS

Courtages Bourses France + Belgique et Pays-Bas^(PLF)	Guichet	Banque à distance ⁽¹⁾
Frais de transmission d'ordre	4,75 €	GRATUIT ⁽²⁾
Frais d'exécution d'ordre	1,40 %	0,65 %
▶ minimum de perception	14,70 €	8,00 €
Frais d'exécution avec Bours'Actif ⁽³⁾		
▶ 10 premiers ordres du trimestre		0,50 %
▶ 10 ordres suivants		0,40 %
▶ au-delà		0,30 %
▶ minimum de perception		8,00 €
▶ maximum de perception		19,90 €
Courtages Bourses étrangères^(PLF)		
Frais de transmission d'ordre	4,75 €	GRATUIT ⁽²⁾
Frais d'exécution d'ordre	1,50 %	0,90 %
▶ minimum de perception	48,00 €	35,00 €
Frais d'exécution d'ordre avec Bours'Actif ⁽³⁾		0,70 %
▶ minimum de perception		30,00 €
▶ maximum de perception		65,00 €
Frais pour ordre tombé ou annulé ⁽⁴⁾	11,50 €	

Divers

Transfert sortant de compte titres hors Crédit Mutuel ou CIC	106,00 €
Transfert d'un PEA ou PEA-PME hors Crédit Mutuel ou CIC ^(PLF)	
▶ Frais par ligne de titre	15,00 €
▶ Maximum	150,00 €
Frais de recherche titres / réédition de l'Imprimé Fiscal Unique	30,00 €
Frais de récupération de l'impôt étranger	130,00 €

(1) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct comprenant un accès bourse, à 1,00 €/mois, cf. chapitre banque à distance.

(2) Hors frais d'abonnement banque à distance et hors coût du fournisseur d'accès Internet.

(3) Voir tarif de l'abonnement au service Bours'Actif page 5.

(4) Uniquement pour les comptes hors PEA et PEA-PME.

(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

CONSERVATION

Droits de garde^(PLF)

Frais annuels fixes*, par compte-titres	29,90 €
Frais annuels, par ligne	
▶ produits Crédit Mutuel Alliance Fédérale	GRATUIT
▶ frais fixes, par ligne	3,90 €
▶ frais proportionnels sur l'encours :	
– pour les titres	0,24 %
– pour les métaux précieux	0,60 %
– maximum, par an	320,00 €

* Gratuit pour les clients uniquement détenteurs de Parts B.
(PLF) Pour les PEA et PEA-PME, ces frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le décret n° 2020-95 du 5 février 2020.

GESTION DE PATRIMOINE

Profil patrimoine	36,00 €
Bilan patrimonial, à partir de	270,00 €
Comptes et portefeuilles gérés	Nous consulter
Flexigestion, frais de gestion semestriels	40,00 €
Mandat d'arbitrage en assurance-vie	Nous consulter

Assurances et prévoyance

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte Crédit Mutuel)	28,56 €/an
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte toutes banques)	45,00 €/an
Assurance Protection Juridique	82,62 €/an

Succession

Ouverture d'un dossier de succession	
▶ si avoirs au jour du décès < 2 000,00 €	GRATUIT
▶ si avoirs au jour du décès ≥ 2 000,00 €	1,00 %* max 150,00 €
Liquidation d'actifs (si transfert hors Crédit Mutuel Alliance Fédérale)	1,00 %*
▶ minimum	50,00 €
▶ maximum	850,00 €
Frais annuels de gestion	80,00 €
Service Assistance Démarches Décès	GRATUIT

* Base : Valorisation des avoirs au jour du décès.



Résoudre un litige

Pour toute demande portant sur la bonne exécution des contrats ou toute réclamation, vous disposez :

► d'un numéro de téléphone dédié

 **N°Cristal** 0 969 360 505

APPEL NON SURTAXE

► et d'interlocuteurs privilégiés à contacter :

- **EN PREMIER LIEU, votre Caisse de Crédit Mutuel**
en prenant un rendez-vous, via le formulaire réclamation accessible à partir de votre espace personnel banque à distance, par email, ou par courrier.
- **EN SECOND LIEU, le Service Relation Clientèle**
 - par courrier au siège de votre Fédération
 - ou via le formulaire de réclamation en ligne sur www.creditmutuel.fr
- **EN TROISIÈME LIEU, le Médiateur**
après épuisement des voies de recours internes et uniquement pour les litiges entrant dans son champ de compétence,
 - via son site internet www.lemediateur-creditmutuel.com
 - ou par courrier : Monsieur le Médiateur du Crédit Mutuel, 63 chemin Antoine Pardon – 69160 Tassin La Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.creditmutuel.fr et sur les conditions générales de banque.

Tarifs applicables aux clients des Caisses du Crédit Mutuel Massif Central

MODIFICATION DE LA CONVENTION DE COMPTE

Tout projet de modification de la convention de compte de dépôt et/ou des autres produits et services est fourni sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux mois avant la date d'application envisagée. Si le client refuse la modification proposée, il peut résilier sans frais la convention de compte et/ou des produits et services concernés par la modification avant sa date d'entrée en vigueur (Code Monétaire et Financier L. 312-1-1 II).

INFORMATION DE LA CLIENTÈLE CONCERNANT LA GARANTIE DES DÉPÔTS, DES TITRES ET DES CAUTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie et de Résolution disponible en Caisse et sur le site internet de la banque.

ANNONCEUR

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° Orias : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du Code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurance de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM VIE SAM entreprises régies par le Code des assurances.



Crédit  Mutuel

